



Le compte administratif et le compte de gestion établis par le comptable du trésor illustrent le résultat de la gestion municipale.

C'est l'occasion de mesurer les principales évolutions financières et d'analyser les tendances.

Tels sont les objectifs de ce document qui se veut pédagogique et transparent.

L'année 2005, a incontestablement illustré la détermination à parfaire la gestion financière de Perpignan qui réussit à bloquer sa fiscalité en investissant toujours plus. Notre secret ? le cercle vertueux de l'investissement qui crée de la richesse et dynamise nos recettes.

Les Perpignanais voient chaque jour de manière concrète comment est utilisé leur argent : ouverture de crèches, d'écoles, de nouveaux équipements sportifs, culturels, sociaux, animations sportives et culturelles...

Ce document permettra de connaître les montants des réalisations municipales. L'étendue et la diversité du patrimoine géré par la Ville de Perpignan, qu'il s'agisse du patrimoine historique, scolaire, sportif, culturel ou autre.

Perpignan bouge, se développe, investit dans un projet urbain et social qui touche tous les quartiers, avec de nouveaux équipements de proximité.

Perpignan, fidèle à ses engagements, continue à conjuguer maîtrise des dépenses de gestion, respect du contribuable perpignanais et ambitions pour notre ville.



Jean-Marc PUJOL

Maire délégué
adjoint aux finances et à l'urbanisme

Jean-Paul ALDUY

Maire de Perpignan
Sénateur des Pyrénées-Orientales



Le compte administratif 2005 en quelques chiffres

- > **246,7 M€** :
dont **161,7 M€** en dépenses de fonctionnement
et **85 M€** en dépenses d'investissement.
- > **Autofinancement : 3,2 M€** en progression constante depuis 2001.
- > **Recours à l'emprunt limité à 15,8 M€.**
- > **Partenariats financiers** (Europe, Agence Nationale de Rénovation Urbaine) : **11,7 M€** de recettes d'investissement.
- > **Taux communaux de fiscalité inchangés pour la 4^{ème} fois depuis 2001.**

La fiscalité communale

■ Taxe d'habitation

Les 10 villes les moins chères de France :

Perpignan,
2^{ème} ville
de France
la moins chère.

Montpellier : 21,34 % (27^{ème} rang)

Nîmes : 29,33 % (36^{ème} rang)

Villes	Taux 2005
Caen	16,28 %
Perpignan	16,68 %
Angers	16,90 %
Clermont-Ferrand	16,93 %
Metz	17,06 %
Limoges	17,76 %
Amiens	17,97 %
Mulhouse	18,00 %
Le Mans	18,11 %
Saint-Etienne	18,56 %

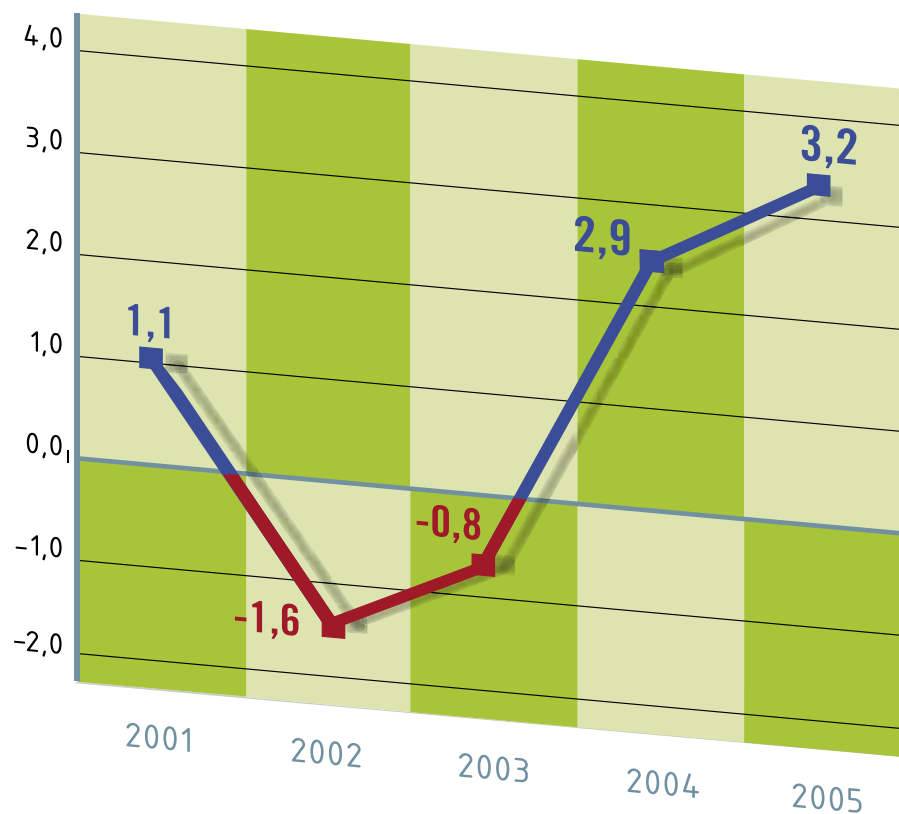
■ Taxe foncière

Perpignan, ville
du Languedoc-
Roussillon
la moins chère.

Villes	Taux 2005
Perpignan	24,44 %
Béziers	27,65 %
Narbonne	28,63 %
Montpellier	29,58 %
Nîmes	31,05 %
Carcassonne	38,66 %
Sète	42,12 %

➤ Grâce à sa bonne gestion, Perpignan bloque sa fiscalité depuis plusieurs années et réussit à développer le service public de proximité et à investir massivement dans les espaces publics et les équipements pour préparer l'avenir.

L'évolution de l'autofinancement (M€)



Source : Compte Administratif

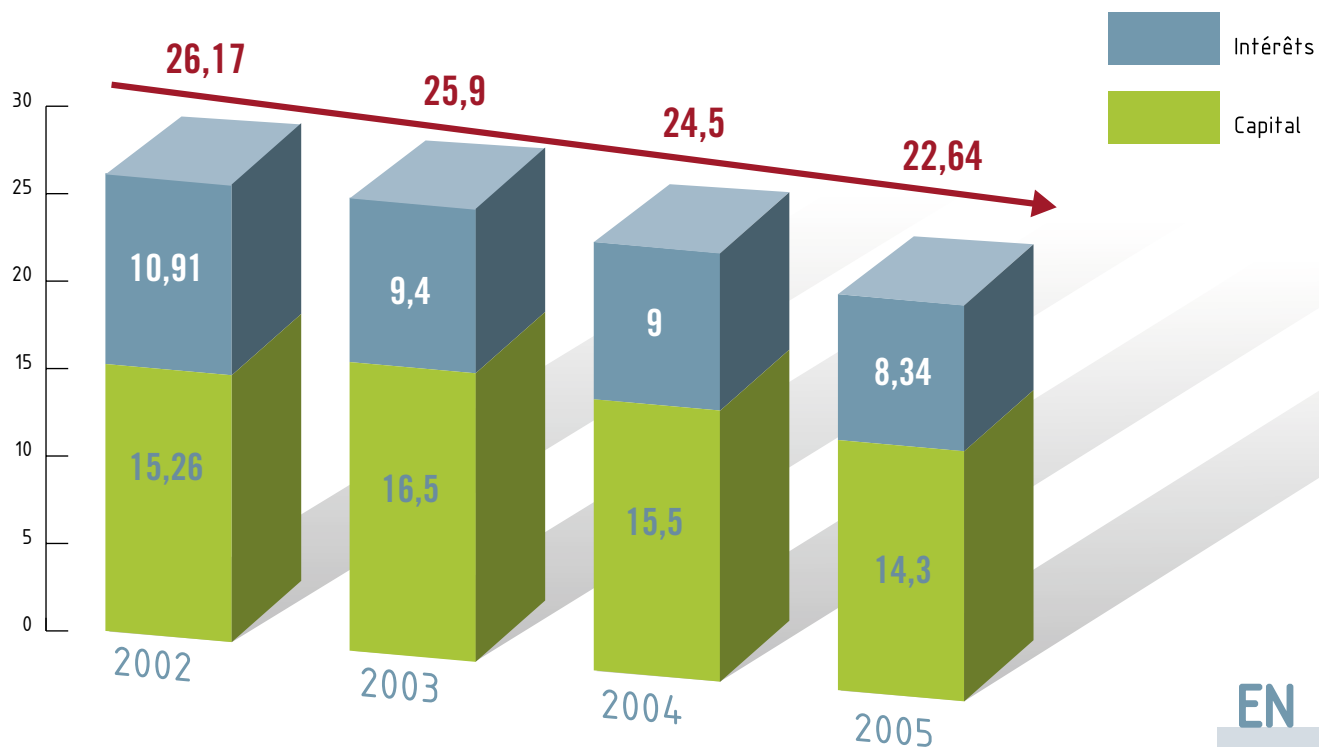
L'autofinancement net mesure ce qu'il reste une fois remboursé le capital des emprunts. Il constitue donc une ressource pour financer les travaux et les équipements.

EN 2005

➤ Le meilleur autofinancement jamais atteint par la Ville de Perpignan grâce à son dynamisme.

L'évolution de la dette

■ Annuité

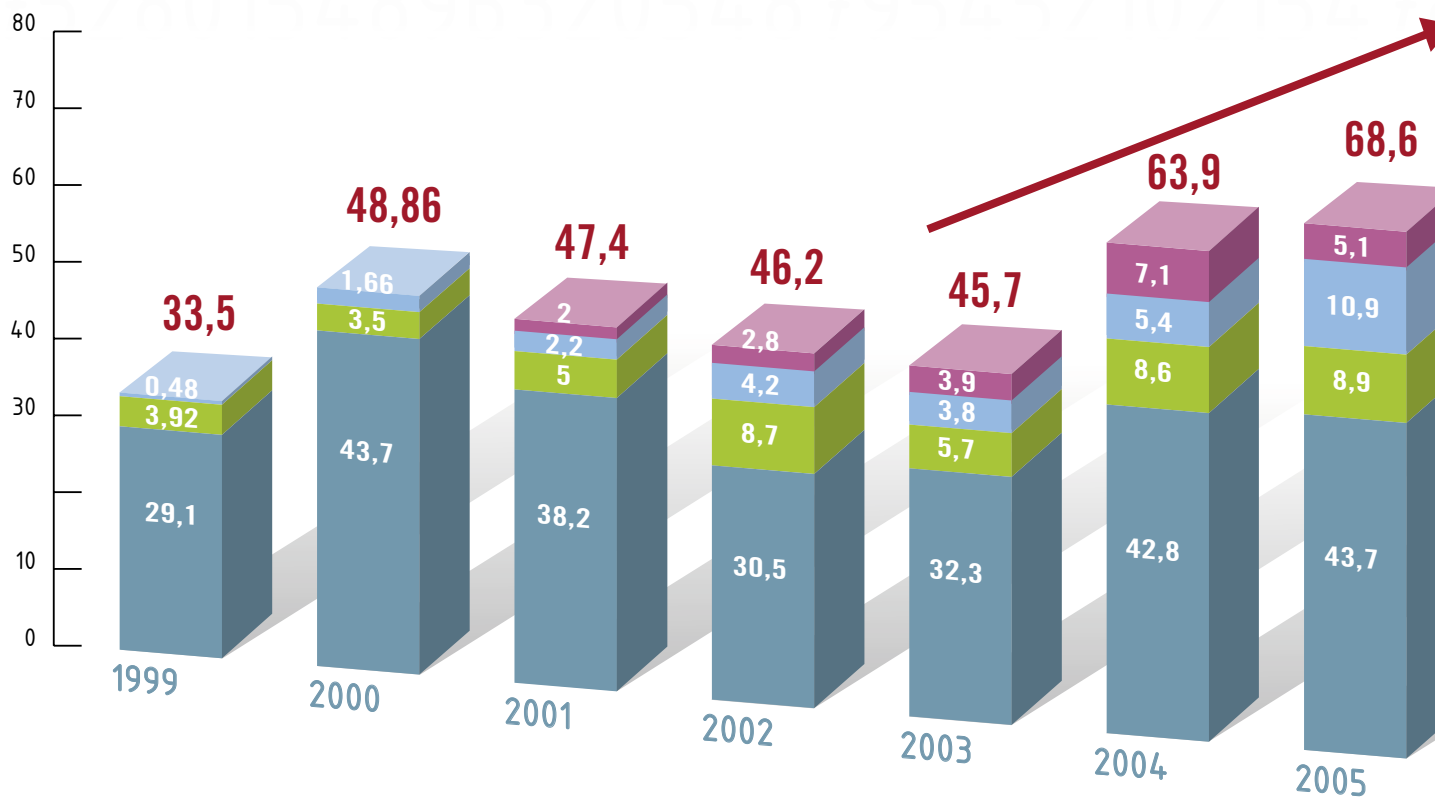


EN 2005

- 3^{ème} année consécutive de baisse de l'annuité.
- Amélioration de la capacité de remboursement de la dette : 11,2 ans pour rembourser la dette en 2005 (16,2 ans en 1993). *Norme des analystes financiers : 16 ans.*

Source : Compte Administratif

Investir pour préparer l'avenir



- Budgets économiques
- Budgets eau et assainissement
- Actions de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée sur le territoire de Perpignan
- Ville et régies

Source : Compte Administratif

➤ Prés de 70 M€ investis en 2005 sur le territoire perpignanaise par la Ville de Perpignan et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, un des plus forts taux d'investissement de France.

Les comptes 2005 : répartition par nature

